



## Compte rendu

Comité de Pilotage 06-11-2020

Signalétique touristique -Relais  
d'Information Service Parc

### Personnes présentes :

- BASSET Didier – Membre du Conseil Scientifique du PNR PA
- BEYSSAC Clémence – Chargée de mission Espace Valléen et Ecotourisme, CCAA
- BLANC Andréane – Chargée de l'animation de la démarche signalétique touristique, PNR PA
- BONNEMAISON Vincent – Chargé de mission Economie de proximité, CASA
- DUMAS Renaud – Directeur adjoint, PNR PA
- FONS Caroline – Assistante DGA, CAPG
- LAGARDE Sophie – Chargée de mission Tourisme, PNR PA
- LUIGI Marion – Directrice SMGA
- MALFATTO Marc – Maire de Gréolières, référent tourisme PNR PA
- MASCRET Létitia – Chargée de mission Urbanisme, Aménagement, Paysage et Patrimoine bâti, PNR PA
- MENEI Lucie – Chargée de mission Promotion Communication Tourisme, CCAA
- OLIVARI Georges – Membre du Conseil Scientifique, PNR PA
- PEACOCK Kevin – Chargé de développement thématique, espaces naturels et biodiversité, CASA
- PELLEGRINO Sandrine – Chargée de mission Education au territoire et action culturelle, PNR PA
- VINCENELLI Valentine – Chargée de développement thématique Espaces Naturels – Agriculture, CASA

### Ordre du jour :

- Présentation du projet :
  - Historique et objectifs
  - Charte signalétique du Parc : quelques rappels
  - Echanges et validation des secteurs d'implantation des panneaux
- Organisation de la conception et de la fabrication des panneaux :
  - Méthodologie du projet
  - Cadrage des commandes

## Contexte :

Le projet de signalétique touristique du Parc est relancé à partir des éléments définis en 2018-2019. Ce projet répond à la charte du Parc, en valorisant les Préalpes d'Azur par la mise en place d'une signalétique intégrée au paysage et harmonisée.

Ces panneaux ont 3 grands objectifs :

- Informer un public large, non-averti, sur des lieux stratégiques du Parc
- Valoriser et promouvoir les Préalpes d'Azur
- Sensibiliser au rôle du Parc et aux enjeux de préservation de ses patrimoines

Ils sont à destination d'un public large : habitants, Maralpins, visiteurs occasionnels, professionnels (accompagnateur en montagne, etc.).

## La carte d'implantation :

Les panneaux « Relais d'Information Service Parc » ont vocation à être positionnés aux principales portes d'entrée du Parc.

Cette carte est le résultat du travail mené en 2018-2019.



**Marion Luigi et Marc Malfatto** font remarquer qu'il n'y a pas de panneaux prévus dans le cœur du Parc. Or une fois dans le Parc, il serait important d'avoir une signalétique pour valoriser les potentiels géographiques, patrimoniaux et d'activités de pleine nature. Forts enjeux pour les stations avec une clientèle qui arrive du Var et du littoral et qui monte directement en station : c'est aussi un point d'arrêt.

**Létitia Masclet** rappelle les objectifs des RIS PARC. Cela n'exclut pas la réflexion d'une signalétique sur d'autres points stratégiques. D'autres panneaux sont prévus dans la Charte signalétique du Parc pour répondre à la problématique mentionnée ci-dessus (RIS communaux ou RIS thématiques qui peuvent par exemple être implantés au départ d'une randonnée ou en station).

**Valentine Vincentelli** : Il faut être prudent en zone Natura 2000, notamment sur la partie Préalpes de Grasse où il n'est pas possible de mettre des panneaux en site classé. Pour ceux déjà en place >> enjeux environnementaux et patrimoniaux (Gorges du Loup).

**Létitia Masclet** : Pour les panneaux en site classé : des précautions seront prises en termes de messages et d'implantation des panneaux, notamment pour ceux de Vence (seront privilégiés les zones accessibles au public, au départ de sentier). L'implantation sera réfléchie avec les architectes des bâtiments de France.

**Didier Basset** : pour le panneau de Grasse, plutôt que l'air du Chêne de l'Empereur, le col du Pilon pourrait être un bon emplacement.

**Vincent Bonnemaïson** : enjeux de signalétique à Châteauneuf-Grasse, carrefour important.

**Lucie Menei** : sur CCAA, Puget-Théniers a du sens car point central.

Pour les points prévus à Entrevaux (arrivée sur Briançonnet) et îles de Lérins, **Létitia Masclet** précise qu'ils nécessiteront une prise de contact puis une collaboration avec ces communes.

**Sandrine Pellegrino** : enjeu d'implantation sur le secteur Est (Nice) ou Mercantour avec visibilité sur le Parc. Proposition renchérie par M. Bonnemaïson.

#### **Cahier des charges et contenus :**

**Létitia Masclet** précise qu'il est possible d'avoir des panneaux recto-verso avec des contenus thématiques au dos >> pourrait répondre aux besoins des stations.

Question du QR code : pourrait être un moyen de faciliter l'accessibilité au panneau à des personnes en situation de handicap. Plusieurs participants soulignent que ces codes pourraient disparaître >> il faudrait trouver d'autres moyens.

**Lucie Menei** donne pour exemple le PN Mercantour qui a refait sa signalétique sur Valberg en tenant compte de l'accessibilité, à voir pour exemple.

En termes de contenu, **Valentine Vincentelli** propose de mentionner la réglementation des sites en indiquant les périmètres N2000, sites classés pour les lecteurs aient une vue d'ensemble. La représentation des périmètres permettrait aux gens de saisir les différents dispositifs.

**Létitia Masclet** : Cela semble compliqué car la carte de localisation d'échelle Parc serait assez petite.

**Sandrine Pellegrino** : les visuels vont parler d'eux-mêmes, pas besoin de détourner les périmètres réglementaires mais orienter le contenu sur l'aspect sensible pour que le lecteur prenne conscience de la nécessité de préserver l'espace. Il faut susciter envie et curiosité > privilégier le visuel.

**Kevin Peacock** précise que la lecture paysagère est davantage un levier de sensibilisation à l'environnement que l'aspect règlementaire.

**Georges Olivari** précise qu'il souhaite être associé au travail de contenu. Précision : le contenu sera étudié dans les groupes de travail locaux.

**Kevin Peacock** : il aurait été intéressant de connaître le lieu d’implantation précis pour travailler sur le contenu car la lecture paysagère est importante pour la construction du contenu. De plus si les zonages réglementaires sont représentés, il faudra les expliciter pour que le lecteur ait la meilleure compréhension possible

**Sophie Lagarde** précise que l’implantation exacte du panneau sera définie avec les communes concernées dans les groupes de travail. L’objectif est que les communes se reconnaissent dans le panneau prévu sur leur secteur.

**Georges Olivari** souligne l’importance de ne pas adopter le même discours que les grands médias et être clair sur le fait que les berges peuvent être des sites privés, milieux riches et sensibles.

**Sophie Lagarde** précise que les panneaux sont l’un des moyens mais pas les seuls pour sensibiliser le public à la fragilité et au caractère privé des sites, notamment ceux en proximité de rivières. Les panneaux sont une réponse quand le visiteur est déjà sur site. Le Parc coordonne actuellement la mise en place d’un dispositif de communication engageante. Ce dernier a vocation, entre autres à améliorer la sensibilisation du visiteur en amont de sa visite du Parc, en agissant notamment sur les médias promouvant le Parc (en leur fournissant du contenu adapté, des alternatives de visite aux sites les plus fréquentés).

**Marc Malfatto** pose la question d’un panneau dans les Gorges du Loup pour matérialiser l’entrée dans la Haute vallée du Loup : davantage un RIS thématique ?

**Lucie Menei** pose la question d’un contenu historique, ex dans la vallée de l’Estéron > volet important à aborder, permet d’apporter des points d’explication. Réfléchir à un apport graphique, encore une fois pour garder le panneau lisible et attractif.

Pas de remarques particulières ne sont observées sur le calendrier de réalisation du projet.

Etapas	Calendrier										
	11/2020	12/2020	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	17/09/2021
COPILS											
Rédaction du cahier des charges ‘conception’ et lancement de l’appel d’offre											
Réception des offres, choix du prestataire, validation CAO											
Groupes de travail locaux par zone d’implantation : travail sur le contenu et sur la localisation précise de l’implantation											
Lancement de la ‘fabrication’ des premiers panneaux											

### **Relevé de décisions :**

- L'implantation générale des panneaux est partagée positivement par les membres du Copil sachant qu'elle avait été validée lors d'un Bureau Syndical du Parc (juin 2019) et que les demandes de subventions sont déjà engagées. Les propositions de nouvelles implantations pourront être étudiées dans de futurs projets.
- Le découpage en cinq groupes de travail est validé.
- Les grands axes de contenus et la représentation graphique sont validés
- Le visuel du panneau doit attiser la curiosité, le contenu du message doit permettre de sensibiliser clairement à la fragilité et à la richesse des sites.
- Une concertation particulière est actée avec la CASA sur les panneaux prévus en site N2000 (1<sup>ère</sup> réunion : le 10/11/20)